



**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
**CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958**  
**QUATORZIÈME LÉGISLATURE**

---

**R A P P O R T D' I N F O R M A T I O N**

*présenté à la suite de la mission effectuée  
du 14 au 21 septembre 2014  
par une délégation du*

**GROUPE D'AMITIÉ FRANCE - EQUATEUR<sup>(1)</sup>**

---

(1) Cette délégation était composée de M. Serge Bardy, *Président*, Mme Chantal Guittet, MM. Sergio Coronado, Francis Hillmeyer et Jean-Pierre-Vigier, *députés*.



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>I. L'Equateur sous la présidence de Rafael Correa : un pays marqué par une nouvelle stabilité politique et par des réformes d'ampleur</b>	<b>10</b>
<b>A. L'EQUATEUR À L'HEURE DE LA « RÉVOLUTION CITOYENNE »</b>	<b>11</b>
1. De nouvelles institutions	11
2. Le renforcement du rôle de l'État dans l'économie	12
a. Une économie structurellement dépendante reposant principalement sur le secteur primaire	12
b. Le « changement de la matrice productive » et le « changement de la matrice énergétique » au cœur de la politique économique équatorienne	12
3. Des réformes sociales d'ampleur	15
4. L'affirmation de l'Equateur sur la scène internationale	16
a. L'Equateur en Amérique du Sud	16
b. Une politique internationale tiers-mondiste	17
c. La défense de l'environnement, outil de la visibilité de l'Equateur sur la scène internationale ?	18
d. Avec l'Union européenne : le nouvel accord commercial et l'exemption de visas Schengen au centre des préoccupations	20
<b>B. UN ÉQUILIBRE INSTITUTIONNEL QUI RESTE DIFFICILE À TROUVER</b>	<b>21</b>
1. Un Parlement affaibli par l'exacerbation du fait majoritaire	21
2. Des critiques de plus en plus prégnantes	21
<b>II. Des relations bilatérales en plein essor</b>	<b>22</b>
<b>A. UNE POLITIQUE DE COOPÉRATION DYNAMIQUE</b>	<b>22</b>
1. La coopération culturelle	22
a. Le lycée La Condamine	24
b. La coopération culturelle : le réseau de l'Alliance française	25
2. La coopération universitaire et scientifique	25
a. La coopération universitaire	25
b. La coopération scientifique	27
3. Le renforcement des capacités administratives	27
<b>B. DES RELATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES QUI DOIVENT ÊTRE RENFORCÉES</b>	<b>28</b>
1. Le commerce bilatéral reste modeste	28
2. La présence des entreprises françaises en Equateur doit être soutenue	29

<b>CONCLUSION</b>	<b>31</b>
<b>Annexes</b>	<b>33</b>
<b>Annexe 1 : Programme de la visite</b>	<b>35</b>
<b>Annexe 2 : Biographies des parlementaires rencontrés</b>	<b>41</b>
<b>Annexe 3 : Déclaration conjointe des membres des deux groupes parlementaires d'amitié</b>	<b>45</b>
<b>Annexe 4 : Déclaration commune de M. François Hollande, Président de la République, et de M. Rafael Correa, Président de la République de l'Equateur</b>	<b>47</b>





## INTRODUCTION

A l'invitation de Mme Gabriela Rivadeinera, présidente de l'Assemblée nationale équatorienne, et de M. Esteban Melo, président du groupe d'amitié Equateur-France, une délégation du groupe d'amitié France-Equateur de l'Assemblée nationale s'est rendue à Quito du 14 au 21 septembre 2014.

Cette visite s'est inscrite dans la dynamique de la visite officielle effectuée par le président de la République d'Equateur Rafael Correa Delgado à Paris en novembre 2013 – visite au cours de laquelle il s'était entretenu avec le Président Claude Bartolone – et de la nouvelle impulsion donnée par cette visite à la relation bilatérale entre nos deux pays. Le président de la République était accompagné à cette occasion d'une délégation de ministres et de députés, dont M. Esteban Melo, président du groupe d'amitié Equateur-France et député de la zone Europe-Asie-Océanie. L'opportunité d'une visite parlementaire à Quito avait été évoquée au cours de cet entretien entre M. Serge Bardy, président du groupe d'amitié, et le président Rafael Correa.

La précédente mission du groupe d'amitié France-Equateur avait eu lieu en février 1994. La dernière réception d'une délégation du groupe d'amitié Equateur-France avait été organisée à l'Assemblée nationale en 2004.

La délégation était conduite par M. Serge Bardy (SRC, Maine-et-Loire), président du groupe d'amitié, accompagné de Mme Chantal Guittet (SRC, Finistère), de MM. Sergio Coronado (Écologiste, Français établis hors de France), Francis Hillmeyer (UDI, Haut-Rhin) et Jean-Pierre Vigier (apparenté UMP, Haute-Loire), vice-présidents.

Ils ont été accueillis par Son Exc. M. François Gauthier, ambassadeur de France en Equateur, qui les a accompagnés tout au long de la mission.

Les membres du groupe d'amitié ont assisté à la relève de la garde depuis le balcon du Palais présidentiel en compagnie du président de la République de l'Équateur M. Rafael Correa.

Ils se sont entretenus avec plusieurs membres du Gouvernement équatorien : le ministre des relations extérieures M. Ricardo Patiño, le vice-ministre des relations extérieures M. Leonardo Arízaga, le ministre de l'industrie et de la productivité M. Ramiro González, le secrétaire national des sciences et des technologies M. René Ramirez.

A l'Assemblée nationale, à Quito, la délégation s'est entretenue avec Mme Gabriela Rivadeneira, présidente de l'Assemblée nationale, et avec M. Fernando Bustamente, président de la commission des affaires étrangères. Elle a participé à une série de réunions dans les différentes commissions (commission des affaires étrangères, commission de la souveraineté alimentaire, du développement agroalimentaire et de la pêche, commission du développement économique et du micro-entreprenariat).

À Quito, des rencontres ont également été organisées par l'Ambassade avec la communauté française (visite du lycée français, inauguration d'une exposition à l'Alliance française de Quito).

La délégation s'est rendue une journée en Amazonie afin de constater les dégâts environnementaux majeurs liés à l'exploitation du pétrole par l'entreprise Texaco Petroleum dans cette zone entre 1964 et 1990. Cette visite s'est inscrite dans le cadre de la campagne internationale intitulée « la main sale de Chevron » lancée par le Gouvernement équatorien.

Enfin, la mission de la délégation s'est conclue par un déplacement dans la cité côtière d'Esmeraldas afin de visiter plusieurs entreprises. M. Lenin Lara Rivadeneira, maire de la ville d'Esmeraldas, a nommé les parlementaires français citoyens d'honneur de la ville.

Cette mission a permis de faire un pas de plus dans le sens du renforcement des relations franco-équatoriennes, après la succession de plusieurs rencontres à haut niveau en 2012 et 2013

(visites à Quito de Mme Christiane Taubira, Garde des Sceaux, de Mme Nicole Bricq, ministre du commerce extérieur, puis de M. Benoît Hamon, ministre délégué à l'économie sociale et solidaire et à la consommation) et la visite de Rafael Correa à Paris en novembre 2013.

Elle a donné lieu à la signature d'une déclaration commune entre les deux groupes d'amitié.

### **Equateur, données générales**

*(source : ministère des affaires étrangères)*

Nom officiel : République de l'Equateur

Chef d'Etat : M. Rafael CORREA DELGADO

#### **Données géographiques**

Superficie : 283 560 km<sup>2</sup>

Capitale : Quito (2,2 M d'habitants)

Villes principales : Guayaquil (2,3 M d'habitants), Cuenca (0,5 M d'habitants)

Langue officielle : espagnol (93 % de la population).

Langues amérindiennes : quechua, shuar

Monnaie : dollar américain

#### **Données démographiques (2013)**

Population : 15,43 M d'habitants

Croissance démographique : 1,4 %

Espérance de vie : 75,8 ans

Taux d'alphabétisation : 91,6 %

Religions : catholique (94 %), protestante (6 %)

Indice de développement humain (Classement ONU) : 0,724 (89<sup>ème</sup> rang sur 187)

Taux de pauvreté (2012) : 27,3 % de la population

#### **Données économiques (2013)**

PIB : 91,41 Mds USD (*source FMI*)

Taux de croissance : 4 %

Taux de chômage : 4,15 %

Taux d'inflation : 2,7 %

Dette publique : 26 % du PIB

Balance commerciale : - 2347 M USD (*Banque Centrale*)

Solde commercial : - 231,8 M €
Exportations de la France vers l'Équateur : 95,4 M €
Importations françaises de l'Équateur : 327,2 M €
Consulat de France : Section consulaire de l'Ambassade de France à Quito ;
Consulats honoraires à Guayaquil, Cuenca et Esmeraldas
Communauté française en Équateur : 2309 inscrits (février 2014)
Communauté équatorienne en France : ≈ 5 000

## **I. L'ÉQUATEUR SOUS LA PRÉSIDENCE DE RAFAEL CORREA : UN PAYS MARQUÉ PAR UNE NOUVELLE STABILITÉ POLITIQUE ET PAR DES RÉFORMES D'AMPLEUR**

La vie politique équatorienne est polarisée autour de la personnalité du président de la République Rafael Correa, élu pour la première fois en 2006 et réélu en 2009 puis en 2013.

Depuis son arrivée au pouvoir, l'Équateur connaît une période de stabilité institutionnelle qui contraste avec la période précédente, marquée par quinze années de crises, de coups d'État et de scandales. Cette stabilité institutionnelle n'a été interrompue qu'un seul jour, le 30 septembre 2010, à l'occasion d'émeutes policières qui ont été assimilées à un coup d'Etat – le président de la République ayant été séquestré pendant plusieurs heures.

Les élections générales (présidentielles et législatives) du 17 février 2013 ont donné une très large victoire à M. Rafael Correa, avec un score de 56,72 % à l'élection présidentielle, soit onze points de plus qu'en 2009.

Cette domination du président en exercice sur la scène politique équatorienne est particulièrement visible à l'Assemblée nationale équatorienne, au sein de laquelle siègent 137 députés dont cent députés d'« Alianza País », le parti de M. Rafael Correa, et cinq députés appartenant au mouvement « Avanza », qui soutient le gouvernement.

## **A. L'ÉQUATEUR À L'HEURE DE LA « RÉVOLUTION CITOYENNE »**

Le Président Rafael Correa a engagé un processus de profondes transformations économiques, sociales et politiques, appelé la « révolution citoyenne ». Ce processus s'inscrit dans la dynamique du « socialisme du XXI<sup>e</sup> siècle » prôné par M. Rafael Correa aux côtés d'Hugo Chavez, ancien président au Venezuela, et d'Evo Morales en Bolivie.

Les interlocuteurs rencontrés par la délégation ont fait référence de manière constante à cette « révolution citoyenne », projet politique aux accents nettement bolivariens, le programme de la mission permettant d'en mettre en valeur les différents aspects.

### **1. De nouvelles institutions**

Une nouvelle Constitution, dite « Constitution de Montecristi », a été approuvée par référendum le 28 septembre 2008.

L'Équateur a un régime présidentiel. Le Président de la République, élu au suffrage universel direct, forme le gouvernement et nomme les gouverneurs de province. La nouvelle Constitution accroît les pouvoirs du Président, qui peut notamment dissoudre l'Assemblée nationale.

Le Parlement est monocaméral : l'Assemblée nationale est composée de 137 députés qui sont élus pour quatre ans à la proportionnelle dans les 22 provinces qui composent l'Équateur. Sous certaines conditions, l'Assemblée nationale peut destituer le président de la République.

La Constitution de Montecristi a institué deux nouveaux « pouvoirs », au côté des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire : le « pouvoir électoral », représenté par le Conseil national électoral, qui contrôle le déroulement des scrutins, et le « pouvoir de transparence et de contrôle social » qui vise à introduire des éléments de démocratie directe et à renforcer le contrôle démocratique des institutions.

Cette nouvelle Constitution se caractérise également par l'importance qu'elle accorde aux droits économiques et sociaux. Le concept du « bien vivre » (le « *buen vivir* »), hérité du « *sumak kawsay* » quechua, y tient notamment une place centrale, et a été mentionné à de nombreuses reprises par les interlocuteurs de la délégation.

## **2. Le renforcement du rôle de l'État dans l'économie**

### ***a. Une économie structurellement dépendante reposant principalement sur le secteur primaire***

L'Équateur a connu une croissance forte depuis le début des années 2000. Sur la base des prix de 2007, le PIB a progressé de 4,2 % en moyenne et de 4 % en 2013 selon la Banque centrale.

Son économie repose en grande partie sur la rente pétrolière, qui représente 40 % des revenus de l'État et 60 % des exportations. L'agriculture et la pêche constituent également des secteurs dynamiques : l'Équateur est le premier exportateur mondial de bananes et exporte également des crevettes, du cacao et du thon.

L'économie équatorienne est également entièrement dépendante en matière monétaire : la dollarisation de l'économie depuis l'abandon du « Sucre » en 2000 prive le Gouvernement de tout outil de politique monétaire.

### ***b. Le « changement de la matrice productive » et le « changement de la matrice énergétique » au cœur de la politique économique équatorienne***

La politique économique de M. Rafael Correa, économiste de formation, est caractérisée par un interventionnisme étatique marqué. A son arrivée au pouvoir, les contrats pétroliers avec les compagnies privées ont été renégociés. Des mesures de restriction aux importations ont été décidées en 2009 puis en 2013 pour réduire le déficit commercial. Enfin, une opération de rachat de la dette internationale équatorienne a été réalisée avec succès en juin 2009.

Le mot d’ordre du gouvernement équatorien en matière de politique économique aujourd’hui est celui du « changement de matrice productive », qui doit aller de pair avec un « changement de la matrice énergétique ». Le « changement de matrice productive » vise à diversifier les sources de revenus de l’économie équatorienne et à substituer progressivement des exportations aux importations.

Concrètement, ce changement d’orientation de politique économique se traduit par des investissements considérables dans le secteur énergétique, avec notamment huit projets de centrales hydroélectriques – financés par des capitaux chinois – qui devraient permettre d’augmenter la production hydraulique de 30 % de la génération totale aujourd’hui à 95 % à terme, et d’exporter les excédents vers les pays voisins alors que l’Équateur importe aujourd’hui de l’électricité du Pérou et de Colombie. Une nouvelle « raffinerie du Pacifique » doit également être construite afin de diminuer les importations de produits dérivés du pétrole.

Ce « changement de la matrice productive » se traduit également par un effort notable de modernisation des infrastructures, et en premier lieu du réseau routier.

La volonté d’augmenter la valeur ajoutée et le contenu en innovation de la production s’inscrit également dans cette volonté de réforme du modèle économique. Elle a pour conséquence directe la priorité actuellement donnée par le gouvernement équatorien à l’éducation et l’enseignement supérieure (*cf. infra*).

Enfin, l’accent est mis sur l’augmentation de l’attractivité touristique du pays, avec succès, puisque l’Équateur connaît aujourd’hui une forte croissance du nombre de visiteurs étrangers (+ 14 % sur la période janvier-août 2014 par rapport à la même période de 2013). Dans ce domaine, on peut souligner la construction d’un nouvel aéroport international à Quito, le lancement de grandes campagnes de promotion touristique (« *Ecuador ama la vida* » en 2010, « *All you need is Ecuador* » en mars 2014) ou encore la désignation par le magazine « *USA today travel* » des Galápagos comme meilleur choix de destination de voyage.

Ces différents aspects ont été très présents tout au long de la mission.

Une rencontre a été organisée avec le **ministre de la production, M. Ramiro Gonzalez**, en présence de Son Exc. M. François Gauthier et des responsables de la Chambre de commerce franco-équatorienne. Ce dîner a permis d'évoquer les priorités industrielles de l'Equateur.

Les membres de la délégation sont intervenus lors d'une **conférence consacrée au tourisme**, au cours de laquelle ils ont présenté l'expérience et les atouts de la France en la matière. Mme Cristina Rivadeinera, vice-ministre du tourisme, M. Edwin Miño, membre du groupement des gouvernements provinciaux d'Équateur, et Mme Cecilia Chacon, préfète de Tungurahua, ont ensuite présenté l'expérience touristique équatorienne, tant du point de vue national que du point de vue des gouvernements locaux. La vice-ministre a souligné que le tourisme permettait à la fois le développement économique d'un pays et la valorisation de sa culture et de ses traditions. Elle a rappelé que le tourisme constitue un axe fondamental du « changement de la matrice productive » et que le gouvernement équatorien souhaite en faire la première source de revenus non pétrolier du pays.

La visite organisée à la fin de la mission dans la **province d'Esmeraldas** avait également pour objectif de montrer à la délégation le potentiel touristique de cette région côtière du pays, particulièrement pauvre. En effet, d'importants efforts ont été faits pour améliorer les infrastructures touristiques (nouvel aéroport inauguré en janvier 2014, rénovation du quartier de la plage de Las Palmas). La visite de la délégation a également été l'occasion de valoriser le patrimoine culturel de cette région afro-équatorienne, très différent de celui de la région de Quito.

Dans un tout autre registre, ce court séjour à Esmeraldas a permis à la délégation d'appréhender de manière plus concrète le fonctionnement de l'industrie équatorienne en visitant plusieurs entreprises d'Etat (centrale thermique Termoesmeraldas, raffinerie Petroecuador, terminal pétrolier de Balao).

### **3. Des réformes sociales d'ampleur**

La réduction des inégalités est une des priorités de la « révolution citoyenne ».

Les politiques sociales menées par le gouvernement de M. Rafael Correa ont permis à 300 000 foyers de sortir de la pauvreté : le taux de pauvreté est passé de 37 % à 27 % depuis 2006 et celui de l'extrême pauvreté de 16,5 % à 9,4 %.

En matière sociale, le Gouvernement a également renforcé le rôle de l'Etat dans le domaine de la santé et de l'éducation.<sup>1</sup>

La question de la réforme du système de santé a brièvement été abordée au cours du dîner avec le ministre Ramiro Gonzalez, qui a également été directeur de l'Institut équatorien de sécurité sociale. Il a souligné que la part de la population couverte par le système de sécurité sociale est passée de 20 % en 2007 à 52 % en 2013.

La volonté du gouvernement équatorien de passer d'une économie fondée sur le secteur primaire à une « économie de la connaissance » explique l'importance accordée à la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche. La priorité est ainsi donnée à ce que le Gouvernement appelle le « talent humain ».

Les différentes orientations du gouvernement équatorien dans ce domaine ont été présentées à la délégation par **M. René Ramirez, secrétaire à l'enseignement supérieur**.

Un important processus de réforme a été engagé pour mettre en place un mécanisme d'évaluation, de classement et d'accréditation des universités publiques et privées équatoriennes. En 2012, 14 universités privées ne respectant pas les standards de qualité ainsi définis ont été fermées. 30 000 étudiants sont passés du collège privé au collège public.

Parallèlement, quatre nouvelles universités publiques ou pôles spécialisés doivent être créés. Le plus important de ces projets

---

<sup>1</sup> Selon les interlocuteurs rencontrés par la délégation, l'Etat équatorien investit désormais environ 500 millions de dollars par an dans l'éducation.

est la création de Yachay, « cité de la connaissance ». Situé à Imbabura, ce pôle technologique s'articulera autour de cinq axes : sciences de la vie, nanosciences, technologies de l'information et de la communication, énergies renouvelables, changement climatique et pétrochimie. Les premiers cours seront dispensés à l'université publique de Yachay à la fin du mois d'octobre 2014. D'ici 2017, les principaux instituts de recherche du pays devraient s'installer à Yachay, et un parc technologique et industriel doit être mis en place. Une université dédiée à la biodiversité, aux hydrocarbures et aux mines doit également ouvrir dans la région amazonienne, ainsi qu'une Université des sciences de l'éducation à Azogues et une Université des arts à Guayaquil.

D'importantes bourses sont attribuées aux étudiants équatoriens souhaitant étudier à l'étranger (*cf. infra*).

Votre rapporteur a été particulièrement marqué par la manière dont l'Equateur s'est engagé de façon très forte envers sa jeunesse pour développer et valoriser les « talents humains », avec semble-t-il une véritable volonté politique, qui s'exprime par de multiples actions : réalisation des « écoles du millénaire », de la « cité de la connaissance », financement de l'uniforme scolaire des jeunes Équatoriens, prise en charge financière des étudiants partant à l'étranger, création de crèches, réalisation de terrains de sports et d'aires de jeux, *etc.*

#### **4. L'affirmation de l'Equateur sur la scène internationale**

##### ***a. L'Equateur en Amérique du Sud***

Pour un petit pays de 15 millions d'habitants comme l'Equateur, l'intégration régionale est une opportunité pour s'affirmer sur la scène internationale.

Les relations diplomatiques avec la Colombie sont en cours de normalisation. Elles avaient été interrompues en mars 2008 suite à l'incursion militaire colombienne en territoire équatorien afin d'éliminer des membres des FARC, dont le numéro deux de l'organisation Raul Reyes. La question des réfugiés colombiens en Equateur et du contrôle de la frontière reste toutefois d'actualité.

La proximité idéologique de l'Equateur avec le Venezuela, la Bolivie et Cuba explique son appartenance à l'ALBA, « Alliance bolivarienne pour les Amériques », créée en 2004 par Hugo Chavez. Ces Etats partagent des positions communes de politique internationale, comme la dénonciation des équilibres multilatéraux et la défense de la non-ingérence.

Le secrétariat général de l'UNASUR (Union des nations sud-américaines), nouvelle organisation régionale fonctionnant depuis 2011 et réunissant tous les Etats d'Amérique du Sud, siège à Quito. La délégation a pu apercevoir ce siège très moderne, implanté dans le secteur Nord de Quito, qui doit être inauguré en novembre 2014. L'Equateur envisage également de rejoindre le Mercosur.

En revanche, l'Equateur n'a pas souhaité rejoindre l'Alliance du Pacifique, regroupant la Colombie et le Pérou voisins, jugeant cette nouvelle organisation économiquement trop libérale et politiquement trop proche des pays occidentaux.

#### ***b. Une politique internationale tiers-mondiste***

L'Equateur entretient des relations difficiles avec les Etats-Unis, mais la politique étrangère de M. Rafael Correa reste avant tout pragmatique : ainsi, les Etats-Unis restent le principal partenaire commercial de l'Équateur et représentent 45 % des exportations équatoriennes.

Toutefois, comme tous les membres de l'ALBA, l'Equateur affiche des positions internationales antinomiques à celles de la première puissance mondiale : proximité avec l'Iran (visite officielle du président Correa à Téhéran en décembre 2008) et avec la Russie, positions vivement pro-palestiniennes (reconnaissance de la Palestine comme Etat indépendant, projet d'ouvrir une ambassade à Ramallah, ambassadeur d'Équateur en Israël rappelé à Quito en juillet 2014). A la suite de l'affaire Wikileaks, l'ambassadrice américaine en Equateur a été déclarée *persona non grata* pour avoir affirmé dans un télégramme diplomatique que le président Correa avait nommé chef de la police un homme qu'il savait corrompu. Par ailleurs, le responsable de Wikileaks, Julian Assange, s'est réfugié à l'ambassade d'Équateur à Londres depuis

2012 : il convient de noter qu'à aucun moment de la mission, cette situation, pourtant très médiatisée en Europe, n'a été évoquée.

Le thème de la « mobilité humaine » est également un axe fort de la politique étrangère équatorienne, qui promeut le concept de « citoyen du monde » et porte une attention particulière aux sujets migratoires<sup>1</sup>. L'Equateur reconnaît d'ailleurs le droit de vote aux étrangers résidant dans le pays depuis plus de cinq ans. Enfin, l'Equateur s'appuie sur une importante diaspora : dans les années 1980, plus d'un million d'Équatoriens ont immigré à l'étranger, dont 500 000 en Espagne (l'Europe est d'ailleurs la circonscription électorale du président du groupe d'amitié Équateur-France, M. Esteban Melo).

**Lors de la réunion de la délégation avec la commission des affaires étrangères du Parlement équatorien**, plusieurs questions ont porté sur la position de la France dans le conflit israélo-arabe et sur les initiatives françaises au Mali et en Irak. Les parlementaires équatoriens ont également interpellé la délégation sur les questions migratoires.

**c. *La défense de l'environnement, outil de la visibilité de l'Equateur sur la scène internationale ?***

La défense de l'environnement est un autre axe important de la politique étrangère de l'Equateur, qui a fait de ce combat un outil de sa visibilité à l'international.

En 2007, à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU, le président Correa a initié le projet « Yasuni – ITT », proposant de laisser inexploités les gisements d'hydrocarbures présents sous le sol du parc naturel Yasuni, permettant ainsi d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 400 millions de tonnes de CO<sup>2</sup>. Pour compenser le coût de cette non-exploitation, l'Equateur proposait le lancement d'un fonds financé par la communauté internationale dédommagerait l'Etat équatorien à hauteur de 3,6 milliards de dollars. En 2010, le gouvernement équatorien a signé un accord avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, qui s'est engagé à recevoir les dons et à administrer ce fonds.

---

<sup>1</sup> Le ministre des affaires étrangères est le « ministre des relations extérieures et de la mobilité humaine ».

Seulement 116 millions de dollars ont été promis et 13 millions de dollars ont été effectivement versés. Face à l'insuffisance de cette contribution, le président Correa a pris en août 2013 la décision de mettre fin à l'initiative et d'autoriser l'exploitation du pétrole dans une partie du parc (*cf. infra*).

En septembre 2013, une nouvelle campagne internationale axée sur la défense de l'environnement a été lancée par le gouvernement équatorien, intitulée « la main sale de Chevron ». En effet, de 1964 à 1990, la compagnie américaine Texaco, avant qu'elle ne soit rachetée en 2001 par Chevron, a contribué de manière directe ou indirecte à des dégâts environnementaux majeurs dans une partie de la forêt amazonienne équatorienne, dans la région de Lago Agrio. En 1993, 30 000 indigènes et agriculteurs équatoriens regroupés au sein du Front de défense de l'Amazonie et soutenus par le gouvernement équatorien ont lancé des poursuites judiciaires contre la compagnie pétrolière. En 2012, Chevron a été condamné en appel par la justice équatorienne à verser une amende de 9,5 milliards de dollars, l'une des amendes les plus importantes de l'histoire de l'environnement. La justice américaine a en revanche donné raison à Chevron, qui refuse le principe de l'indemnisation. L'affaire est encore en cours et a été portée devant la Cour d'arbitrage de La Haye.

Dans le cadre de la campagne lancée par le Gouvernement, invitant des personnalités du monde entier à plonger la main dans une des mares de pétrole brut laissée dans la forêt, la délégation s'est rendue une journée en Amazonie, sur le site des anciens forages de Chevron-Texaco. Cette visite était très attendue par la partie équatorienne et s'est révélée passionnante pour la délégation, permettant de réaliser *in situ* la très grande ampleur des dommages causés. Les membres de la délégation, lors d'une conférence de presse organisée sur place, ont souligné que cette visite, particulièrement chargée en émotion, permettrait de porter un témoignage en Europe sur ce qu'ils avaient pu voir sur le site.

***d. Avec l'Union européenne : le nouvel accord commercial et l'exemption de visas Schengen au centre des préoccupations***

L'Équateur réalise environ 13 % de son commerce extérieur avec l'Union européenne, qui lui ouvre un large accès au marché intérieur européen grâce au système de préférence généralisées, dit « SPG + », qui offre des préférences tarifaires importantes aux pays en développement.

Le SPG + arrive à terme à la fin de l'année 2014 et l'Union européenne a proposé à l'Équateur un projet d'accord de libre-échange similaire à celui négocié avec le Pérou et la Colombie. Les négociations autour de ce traité ont pris fin le 17 juillet 2014. Il doit être ratifié par le Parlement européen et par le Conseil au début de l'année 2015. Le contenu de cet accord et les modalités de la transition entre les deux systèmes provoquent des inquiétudes et des polémiques importantes en Équateur.

Les crispations de Quito envers Bruxelles se cristallisent également autour de la question des visas. En effet, les ressortissants équatoriens sont soumis à l'obligation de visa Schengen pour se rendre dans l'Union européenne pour des courts séjours (inférieurs à trois mois) alors que des accords d'exemption de visas sont actuellement en cours de négociation pour les ressortissants colombiens et péruviens et que l'Équateur a une politique très libérale en matière de visas.

Interpellé plusieurs fois à ce sujet, notamment lors de la rencontre avec la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et lors de l'entretien avec le vice-ministre des affaires extérieures, **la délégation a souligné le soutien de la France à l'Équateur auprès de l'Union européenne sur ce sujet.**

## **B. UN ÉQUILIBRE INSTITUTIONNEL QUI RESTE DIFFICILE À TROUVER**

### **1. Un Parlement affaibli par l'exacerbation du fait majoritaire**

L'Assemblée nationale équatorienne est marquée par la faiblesse de l'opposition, à la fois écrasée quantitativement et peu structurée : sur 137 députés, seulement 32 n'appartiennent pas à la majorité, et ceux-ci sont divisés entre 9 partis.

Le débat parlementaire est parfois entravé par le poids de l'institution présidentielle. Ainsi, fin 2013, le président Rafael Correa s'est opposé de manière très virulente à une proposition de loi portée par un groupe de députés d'Alianza País visant à dé penaliser l'avortement en cas de viol. Le président de la République a alors menacé les députés favorables à cette proposition de loi d'être exclus du parti, les accusant de « trahison ». La proposition de loi a finalement été retirée.

### **2. Des critiques de plus en plus prégnantes**

Malgré la popularité très importante du président de la République en exercice, encore démontrée par les scores obtenus lors des dernières élections présidentielles et législatives, son troisième mandat le confronte à des difficultés.

Le style de pouvoir du Président Correa, empreint de « caudillisme » latino-américain, symbolisé par les « *sabatinas* »<sup>1</sup>, est de plus en plus critiqué. Sa proposition d'amender la Constitution équatorienne afin de mettre fin à la limite de deux mandats présidentiels consécutifs fait également polémique.

L'abandon de l'initiative Yasuni – ITT a beaucoup exposé le président de la République aux critiques, une partie de la société civile estimant que ce projet avait été manipulé à des fins médiatiques.

---

<sup>1</sup> Emission de radio d'une durée de trois heures qu'anime le président de la République tous les samedis, dans lesquelles il revient sur son agenda de la semaine et commente l'actualité politique.

De fortes tensions existent également entre le Gouvernement et la presse.

Cette défiance croissante a eu une conséquence directe sur les élections locales du 23 février 2014 puisqu'Alianza País a connu un premier revers électoral en perdant plusieurs grandes villes et notamment Quito, remportée par le nouveau maire appartenant à la droite, M. Mauricio Rodas, avec 58 % des voix. Malgré cette défaite, Alianza País conserve la moitié « des préfectures », le tiers des mairies et près de 40 % des postes de conseillers municipaux.

Le 17 septembre, alors que la délégation était sur place, une manifestation des « anti-correistes » de grande ampleur (5 000 manifestants selon les autorités) a eu lieu pour la première fois depuis l'arrivée du président Rafael Correa au pouvoir. La manifestation, organisée par la principale centrale syndicale du pays, avait pour objet la réforme du code du travail, mais également le projet de réforme constitutionnelle. Une « contre-manifestation » a été organisée en face du Palais présidentiel par le Gouvernement mais a connu un échec relatif. Cette journée de manifestation a pris des allures de crise politique au cœur de la mission de la délégation, qui a été tenue éloignée de Quito tout l'après-midi.

## **II. DES RELATIONS BILATÉRALES EN PLEIN ESSOR**

La visite du président Rafael Correa en France en novembre 2013 a donné lieu à une déclaration commune avec le président François Hollande, dans laquelle ils se sont engagés à développer la coopération scientifique, universitaire et culturelle et à renforcer les relations économiques et financières entre les deux pays (*cf. annexe 4*). Ce sont sur ces deux aspects des relations bilatérales que les entretiens menés par la délégation ont principalement porté.

### **A. UNE POLITIQUE DE COOPÉRATION DYNAMIQUE**

#### **1. La coopération culturelle**

Le prestige culturel de la France reste important en Equateur. Le souvenir de l'expédition géodésique française menée de 1735 à

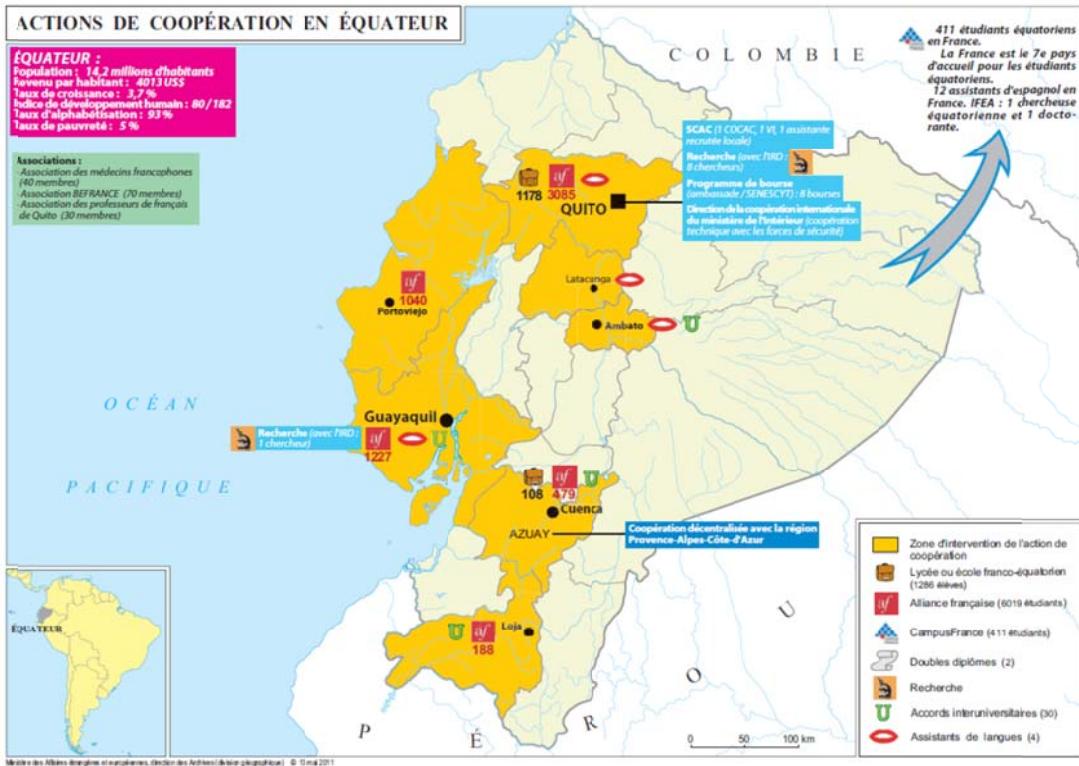
1743 par Charles-Marie de La Condamine afin de mesurer la longueur d'un arc de méridien à l'équateur participe pleinement de ce prestige. Le symbole de la Révolution française a une résonnance certaine chez les Équatoriens – bon nombre d'entre eux peuvent d'ailleurs fredonner la Marseillaise. Par ailleurs, l'ensemble du droit civil équatorien est inspiré du Code civil français.

Surtout, la délégation a pu constater que malgré le recul de l'apprentissage du français, la francophonie reste très présente chez les élites politiques équatoriennes ainsi que dans l'administration.<sup>1</sup>

L'ambassade de France en Equateur a toutefois souligné que les marges de manœuvre de la France en matière de coopération culturelle restent étroites, au vu de la modicité des moyens d'appui dédiés à cette coopération, qui se situent parmi les plus bas niveaux des pays européens, mais également de la difficulté chronique à trouver au niveau institutionnel des partenaires structurés.

---

<sup>1</sup> Il n'est pas seulement anecdotique de constater à ce titre que le Président de la République a étudié à l'Université de Louvain. La Première dame équatorienne est belge et professeure au lycée français, et les enfants du président de la République sont scolarisés dans ce même lycée.



**CARTOGRAPHIE DES ACTIONS DE COOPÉRATION EN ÉQUATEUR**  
(source : service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Équateur)

### a. Le lycée La Condamine

Le lycée français La Condamine à Quito est le principal instrument de ce « soft power » de la France en Equateur.

Créé en 1967, le lycée La Condamine scolarisait en 2013 1 256 élèves, dont 75 % d'Équatoriens (provenant principalement de l'élite), 20 % de Français<sup>1</sup> et 5 % d'étrangers tiers, de la maternelle à la terminale. Les classes sont bilingues et biculturelles, et conduisent à la fois au baccalauréat français et équatorien (95 % de réussite au baccalauréat français, 100 % de réussite au baccalauréat équatorien). 50 % des bacheliers poursuivent leurs études en France.

La croissance régulière des effectifs du lycée est révélatrice de l'attractivité de la formation dispensée.

<sup>1</sup> Près des trois quarts de la communauté française (1 641) résident à Quito.

Lors de la mission, **une visite du lycée** a pu être organisée pour la délégation et pour des parlementaires équatoriens par M. Thierry Greco, proviseur du lycée.

***b. La coopération culturelle : le réseau de l'Alliance française***

La coopération culturelle repose principalement sur le réseau des cinq Alliances françaises en Equateur : Quito, Guayaquil, Cuenca, Loja et Portoviejo. Ces Alliances françaises organisent de nombreuses manifestations culturelles et enseignent le français à plus de 7 000 élèves.

La délégation s'est rendue à **l'Alliance française de Quito pour inaugurer l'exposition consacrée au 50<sup>e</sup> anniversaire du voyage du Général de Gaulle en Amérique latine**, et notamment son étape à Quito.

## **2. La coopération universitaire et scientifique**

***a. La coopération universitaire***

La coopération universitaire doit encore progresser en intensité.

En 2012-2013, la France a accueilli plus de 400 étudiants équatoriens dans ses établissements d'enseignement supérieur (389 à l'université et une quarantaine dans les grandes écoles). Elle se situe ainsi au 7<sup>e</sup> rang des pays d'accueil des étudiants équatoriens.<sup>1</sup> Malgré un fort accroissement de cette mobilité au cours des dernières années (la France accueillait seulement 285 étudiants équatoriens en 2006), elle reste donc assez faible au vu de l'importance des liens culturels entre l'Equateur et la France. L'apprentissage de la langue française reste en effet un préalable – et parfois un obstacle – à la mobilité de ces étudiants.

Une vingtaine d'accords interuniversitaires existent entre des établissements français et équatoriens.

---

<sup>1</sup> Derrière les Etats-Unis, le Chili, Cuba, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne.

Une déclaration d'intention a été signée à Paris en novembre 2013 entre la ministre de l'enseignement supérieur, Mme Geneviève Fioraso, et le secrétaire national à l'enseignement supérieur, science et technologie, M. René Ramirez. Les deux ministres ont réaffirmé dans cette déclaration leur volonté :

- de renforcer la mobilité des étudiants et des jeunes chercheurs entre la France et l'Equateur ;
- de faciliter les échanges entre les deux systèmes d'enseignement supérieur ;
- de mobiliser l'expertise française dans le cadre des programmes emblématiques du gouvernement équatorien comme Yachay ;
- de soutenir le développement de projets de coopération scientifique franco-équatorien ;
- de développer la coopération dans le domaine de l'évaluation, de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Le secrétariat national à l'enseignement supérieur (SENESCYT) s'est engagé à doubler le nombre de bourses accordées par le gouvernement équatorien aux étudiants qui souhaiteraient partir étudier en France. Dans ce contexte, un accord est en cours de négociation entre la SENESCYT, l'Institut des crédits et des bourses équatorien et l'Agence Campus France, afin de faciliter, à terme, l'accueil et la gestion des étudiants boursiers du gouvernement équatorien en France.

Un projet d'accord de reconnaissance mutuelle des diplômes et de poursuite des études est également en cours de finalisation.

Lors de la **rencontre entre la délégation et le secrétaire à l'enseignement supérieur**, M. René Ramirez, ce dernier a affirmé que la convention-cadre entre la SENESCYT et l'Alliance française de Quito serait signée avant la fin de l'année 2014. Il a également fait part de sa volonté d'augmenter les initiatives de coopération scientifique liées au programme équatorien PROMETEO, via lequel la SENESCYT finance des séjours de recherche et accueille plusieurs professeurs-chercheurs français en Equateur.

### ***b. La coopération scientifique***

L’Institut de recherche pour le développement (IRD) compte seize chercheurs à Quito qui travaillent sur des projets centrés sur la relation entre l’homme et son environnement dans la zone intertropicale. L’Institut français d’études andines dispose également d’une antenne à Quito.

Un accord-cadre de coopération lie également la SENESCYT au CNRS depuis juin 2012.

### **3. Le renforcement des capacités administratives**

La coopération technique de la France en Equateur vise à accompagner les réformes structurelles du pays en faveur de la consolidation de l’Etat de droit, de la justice et du respect des droits de l’Homme.

Dans ce cadre, des actions de coopération importantes sont menées par la France en Equateur en matière de police et de justice. La France participe de longue date à la formation des forces de l’ordre équatoriennes. Plus récemment, des actions de coopération dans le domaine pénitentiaire ont lieu à partir de 2008 sous l’égide de l’Ecole nationale de l’administration pénitentiaire (ENAP). Depuis 2013, un accord a été signé entre l’Ecole nationale de la magistrature (ENM) française et le Conseil de la magistrature en Equateur, l’ENM devant participer à la formation des juges équatoriens.

## B. DES RELATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES QUI DOIVENT ÊTRE RENFORCÉES

### 1. Le commerce bilatéral reste modeste <sup>1</sup>

La place de la France dans l'économie équatorienne est relativement modeste. La France représente moins de 1 % des échanges commerciaux de l'Equateur. Notre pays n'occupe en effet que la 18<sup>e</sup> place parmi l'ensemble des fournisseurs de l'Équateur et la 7<sup>e</sup> place parmi les pays de l'Union européenne<sup>2</sup>.

Le déficit commercial de la France en Equateur s'est aggravé au cours des dernières années (*cf. infra*). Les exportations françaises vers l'Équateur représentent 95,4 M€ en 2013 (contre 163 M€ en 2012), et les importations en provenance de l'Equateur 327,2 M€ en 2013 (contre 283 M€ en 2012).

Les exportations françaises vers l'Equateur, qui ont diminué de moitié en 2013, sont constituées essentiellement de produits électroniques, de produits pharmaceutiques et de machines industrielles. Les importations de produits équatoriens en France sont en revanche en hausse ; elles sont constituées uniquement de produits agricoles et agroalimentaires (produits de la mer, cœurs de palmiers, roses).

**ÉCHANGES Bilatéraux France – Équateur (En M€)- Source : Douanes Française**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Exportations FAB	48	64	60	65	87	90	124	119	163	95,4
Importations CAF	102	141	150	181	216	190	233	278	283	327,2
Solde	-54	-77	-90	-116	-129	-100	-109	-159	-119	-231,8

<sup>1</sup> Source : ambassade de France en Colombie, service économique, DG Trésor, Juin 2014.

<sup>2</sup> Derrière l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, la Grande Bretagne et l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

## **2. La présence des entreprises françaises en Equateur doit être soutenue**

Douze sociétés françaises possèdent une filiale ou sont représentées dans le pays : Accor, Air France-KLM, Alcatel, Alsthom, Bic, Bongrain, Bureau Veritas, Coface services, Laboratoires Servier, Lafarge, Sanofi-Aventis, Schneider Electric.

Il existe un fort potentiel d'investissement pour nos entreprises dans des domaines où elles disposent d'une expertise reconnue, comme les transports (construction de tramway notamment), le traitement des eaux et des déchets ou la construction de centrales hydroélectriques.

Face à l'importance des investissements chinois en Equateur au cours des dernières années, qu'a soulignée le vice-ministre des affaires étrangères lors de son entretien avec la délégation, les entreprises françaises investissant ou pouvant investir en Equateur devraient être particulièrement soutenues afin de ne pas perdre des parts de marché.

Dans ce cadre, la ministre du commerce extérieur, Mme Nicole Bricq, s'est rendue en Equateur en décembre 2012, accompagnée d'une quinzaine d'entreprises, afin de signer un protocole financier dans le cadre de la réalisation du tramway de Cuenca, confiée à un consortium français, et de faire valoir les atouts des entreprises françaises dans la perspective de la construction du métro de Quito.

Une convention visant à développer les partenariats en matière d'économie sociale et solidaire a également été signée entre le ministre français de l'économie sociale et solidaire, M. Benoît Hamon, et le ministre de l'inclusion économique et sociale et celui du commerce de l'Équateur, à l'occasion de la visite du Président Rafael Correa en France. Cet accord doit permettre de renforcer les échanges d'expertise et à favoriser le développement d'initiatives dans le domaine du commerce équitable et de l'économie sociale et solidaire.

Une mission du MEDEF international doit se rendre en Equateur dans les mois à venir. Lors de la mission de la délégation,

l'ambassade préparait également la « Semaine française de l'eau », prévue pour le mois d'octobre, qui devait notamment permettre, en collaboration avec la Chambre de commerce franco-équatorienne, de mettre en valeur l'expertise des entreprises françaises en matière de gestion de l'eau.

L'échange avec le **ministre de la production, M. Ramiro Gonzalez, en présence de la Chambre de commerce franco-équatorienne**, a permis d'évoquer plusieurs de ces dossiers.

En matière financière, un accord de prêt entre la France et l'Equateur a été conclu pour la réalisation de la ligne de tramway dans la ville de Cuenca. Surtout, l'Agence française de développement (AFD) doit prochainement intervenir en Equateur. **Cette mission de l'AFD a été évoquée à plusieurs reprises lors des entretiens menés par la délégation.**

\*

\* \* \*

La visite de la délégation a permis de renforcer cette dynamique de coopération.

Les entretiens organisés avec le Gouvernement équatorien, au cours desquels l'ambassade de France était présente, ont ainsi permis de faire le point sur les actions de coopération en cours.

Des perspectives nouvelles ont également émergé. Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale équatorienne, M. Fernando Bustamente, a par exemple évoqué le potentiel de coopération existant entre la France et l'Equateur autour de la gestion du Pacifique. Le maire d'Esmeraldas, M. Lenin Lara, a souligné à plusieurs reprises sa volonté d'établir un jumelage avec une commune française.

Une déclaration commune a également été signée par les présidents des deux groupes d'amitié (*cf. annexe 3*).

## CONCLUSION

Le programme très dense préparé par l’Assemblée nationale équatorienne a permis au groupe d’amitié de se faire une idée complète de la situation de l’Equateur et de l’état des relations entre nos deux pays.

Votre rapporteur considère que la qualité de la préparation, la richesse des échanges, la diversité des thèmes traités et les relations d’amitié qui se sont tissées au cours de ce séjour ont pleinement contribué à la réussite de cette mission. Il retiendra que ce pays est un pays en mutation, sous l’impulsion de son président de la République, qui a développé un programme qui se décline autour de la révolution citoyenne, du « *buen vivir* », et du changement de matrice productive et énergétique.

La délégation tient à remercier le Président du groupe d’amitié Equateur-France – présent de manière permanente tout au long de ce séjour – ainsi que son équipe de l’accueil qui lui a été réservé, et à souligner l’atmosphère particulièrement chaleureuse et amicale qui a présidé à l’ensemble de cette mission.

De même, la délégation sait gré à l’ambassadeur de France et à ses services d’avoir pleinement contribué à la bonne humeur dans laquelle s’est déroulée cette mission, en coordonnant ce programme avec nos hôtes équatoriens, en accompagnant la délégation tout au long de ce séjour et en organisant plusieurs rencontres très enrichissantes avec la communauté française de Quito. Elle tient également à remercier l’ambassadeur d’Equateur en France pour l’important travail effectué en amont de la mission.

Enfin, votre rapporteur tient à remercier de manière toute particulière chacun des membres de la délégation, députés, fonctionnaire, collaborateur, pour la qualité du travail réalisé pendant ce séjour et pour leur engagement enthousiaste.

« *J'avoue que dans l'Amérique j'ai vu plus que l'Amérique ; j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même, de ses penchants, de son caractère, de ses préjugés, de ses passions* »<sup>1</sup>.

En comparant des expériences parlementaires, en partageant des idées nouvelles et des points de vue, en s'intéressant aux politiques publiques menées en Équateur, la délégation du groupe d'amitié a parfois vu bien plus que l'Équateur. Elle a pu observer que de nombreuses préoccupations sont communes à nos deux pays. Enfin, elle a parfois été amenée à s'interroger sur la France, ses propres institutions, sa propre vie politique. Il est ainsi intéressant de noter que deux points ont particulièrement attiré l'attention des parlementaires équatoriens : le bicamérisme (« à quoi sert votre Sénat ? ») est une question qui est régulièrement revenue) et surtout le cumul des mandats, pratique qui a beaucoup étonné tous les interlocuteurs équatoriens. Cet enrichissement mutuel constitue sans doute la vertu principale des missions et des réceptions organisées par les groupes d'amitié.

Dans ce cadre, votre rapporteur souhaite vivement que l'Assemblée nationale reçoive prochainement une délégation équatorienne afin de renforcer les liens d'amitié entre nos deux pays.

Pour reprendre les mots du général de Gaulle lui-même, lors son discours prononcé depuis le balcon du palais présidentiel de Quito le 24 septembre 1964 : « *El Ecuador y Francia tienen hoy, más que nunca, todo lo que se requiere para un mutuo entendimiento, para avenirse y para cooperar. Viva El Ecuador!* »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*.

<sup>2</sup> « L'Équateur et la France ont aujourd'hui, plus que jamais, tout ce qui est nécessaire pour un entendement mutuel, pour bien s'entendre et pour coopérer. Vive l'Équateur ! ».

# ANNEXES



## ANNEXE 1

### PROGRAMME DE LA VISITE

14 au 21 septembre 2014

#### Délégation :

- M. Serge BARDY, député (SRC) du Maine-et-Loire, président du groupe d'amitié France-Équateur ;
- M. Sergio CORONADO, député (Écologiste) des français établis hors de France (2<sup>e</sup> circonscription), vice-président du groupe d'amitié France-Équateur ;
- Mme Chantal GUITTET, députée (SRC) du Finistère, vice-présidente du groupe d'amitié France-Équateur ;
- M. Francis HILLMEYER, député (UDI) du Haut-Rhin, vice-président du groupe d'amitié France-Équateur ;
- M. Jean-Pierre VIGIER, député (apparenté UMP) de Haute-Loire, vice-président du groupe d'amitié France-Équateur.

#### *Fonctionnaires :*

- Mme Marion MUSCAT, administratrice, secrétaire administratif du groupe d'amitié France-Équateur ;
- M. Gautier GIVAJA, collaborateur de M. Serge BARDY.

#### **Dimanche 14 septembre**

07h55            *Départ du vol pour Quito via Amsterdam (vols AF1340 et AF8387)*

14h45            Arrivée à l'aéroport de Quito. Accueil par Son Exc. M. François Gauthier, ambassadeur de France en Équateur

#### *Transfert et installation à l'hôtel Quito*

19h00            Dîner offert par le groupe d'amitié Equateur-France, en présence de Mme Michèle Artieda, directrice des relations internationales de l'Assemblée nationale équatorienne

21h00            *Retour à l'hôtel*

#### **Lundi 15 septembre**

08h30            Petit-déjeuner de travail avec M. Esteban Melo président du groupe d'amitié Equateur-France (*hôtel Quito*)

09h30            *Départ pour le Palais présidentiel*

10h00	Assistance à la relève de la Garde
11h45	Visite guidée du Palais présidentiel et visite du Musée Casa de Sucre Remise de cadeau protocolaire par le groupe d'amitié Equateur-France
12h30	<i>Départ pour l'Assemblée nationale</i>
13h00	Entretien avec M. Fernando Bustamante, Président de la commission des relations internationales de l'AN
14h00	Déjeuner de travail offert par le groupe d'amitié équatorien
15h30	Visite guidée de l'Assemblée nationale, en présence de M. Esteban Melo président du groupe d'amitié Equateur-France
16h00	Réunion avec la commission des relations internationales de l'AN
17h00	Visite du lycée français de Quito
19h00	Réception avec les représentants de la communauté française, en présence des membres du groupe d'amitié Equateur-France et de Mme Michèle Artieda, directrice des relations internationales de l'Assemblée nationale équatorienne ( <i>résidence de France</i> )

**Mardi 16 septembre**

09h00	Participation à la Conférence « Structure de régulation en matière de tourisme du point de vue de l'expérience française », en présence de Son Exc. M. François Gauthier, ambassadeur de France en Équateur ( <i>hôtel Quito</i> ) Intervenants : Mme Chantal Guittet, M. Jean-Pierre, un expert de l'administration centrale équatorienne, une autorité du GAD pour un point de vue local
12h00	Réunion avec des représentants du ministère équatorien des affaires étrangères et de la mobilité humaine (MREMH) et le secrétariat d'État à la coopération internationale (SETECI), en présence de Son Exc. M. François Gauthier, ambassadeur de France en Équateur et de députés du groupe d'amitié Equateur-France ( <i>ministère</i> )
13h00	Déjeuner offert par le ministère équatorien des affaires étrangères et de la mobilité humaine, en présence de Son Exc. M. François Gauthier, ambassadeur de France en Équateur ( <i>ministère</i> )
14h30	Temps libre

- 15h30 Réunion de travail avec les représentants du secrétariat équatorien de l'enseignement supérieur et de la recherche de la et du conseil des études supérieures, en présence de députés du groupe d'amitié Équateur-France
- 18h30 Inauguration de l'exposition pour le 50<sup>e</sup> anniversaire des voyages du général De Gaulle en Amérique du Sud (septembre-octobre 1964), en présence de M. Fernando Bustamante, président de la commission des relations internationales de l'Assemblée nationale, et de députés du groupe d'amitié Équateur-France (*Alliance française de Quito*)  
Discours de Mme Hélène Bekker, directrice générale des Alliances françaises d'Équateur, M. Ivan Torres, président de l'Alliance française de Quito, M. Claude Lara Brozzi, directeur général de la Promotion culturelle au MREMH, M. Serge Bardy, président du groupe d'amitié France-Équateur, et de Son Exc. M. François Gauthier, ambassadeur de France en Équateur

**Mercredi 17 septembre**

- 09h00 Réunion de travail avec la commission du développement économique et du micro-entreprenariat, en présence de députés du groupe d'amitié Équateur-France (*Assemblée nationale*)
- 10h15 Réunion de travail avec la commission de la souveraineté alimentaire et du développement du secteur agro-piscicole et de la pêche, en présence de députés du groupe d'amitié Équateur-France (*Assemblée nationale*)
- 11h15 Réunion de travail avec la commission de l'éducation, des sciences et technologies, en présence de députés du groupe d'amitié Équateur-France (*Assemblée nationale*)
- 12h15 *Départ pour la préfecture de Pichincha*
- 12h35 Déjeuner de travail avec le directeur du Conseil national des gouvernements « paroissiaux » ruraux d'Équateur (CONGOPE) et le secrétariat du développement humain et de l'environnement du gouvernement autonome décentralisé (GAD) de Pichincha
- 13h30 Visite de la « Mitad del mundo »
- 19h00 Dîner de travail avec Pro-Ecuador (Institut de promotion des exportations et investissements) et le ministère du Commerce extérieur

**Jeudi 18 septembre**

**VISITE DU SITE CHEVRON**

- 04h30 Départ pour Latacunga – Lago Agrio*  
*07h00 Arrivée à Lago Agrio*  
*09h00 Départ pour Aguarico*
- Visite du « site Chevron »
- 17h00 Retour à Quito*
- 19h30 Diner offert par Mme Gabriela Rivadeneira, présidente de l'Assemblée nationale équatorienne, en présence de députés du groupe d'amitié Équateur-France*

**Vendredi 19 septembre**

- 10h00 Conférence « Cadre juridique pour la promotion des relations commerciales et d'investissement », en présence de Son Exc. M. François Gauthier, ambassadeur de France en Équateur (*hôtel Quito*)*  
*Intervenants : M. Serge Bardy, Mme Chantal Guittet, un expert de l'administration centrale équatorienne, un député expert pour un point de vue sur les normes équatoriennes en la matière*
- 14h00 Départ pour l'aéroport. Vol vers Esmeraldas*
- 17h40 : Arrivée à Esmeraldas. Accueil à l'Hôtel de ville. Remise des clefs de la ville à la délégation, en présence du maire, de l'adjointe au maire et du consul honoraire de France*
- 19h30 : Spectacle de danse et de musique traditionnelle*

**Samedi 20 septembre**

- 9h00 : Visite de l'entreprise « Termoesmeraldas »*
- 10h00 : Visite de l'entreprise « Petroecuador »*
- 12h00 : Visite du terminal pétrolier de Balao*
- 15h30 : Visite du port de pêche artisanale*
- 19h00 : Coquetel offert par l'entreprise « FLOPEC », entreprise publique chargée de la flotte pétrolière*

**Dimanche 21 septembre**

09h30      *Départ pour l'aéroport de Quito*

16h05      *Départ pour Paris, via Amsterdam (vols AF8387 et AF1741)*

**Lundi 22 septembre**

15h50      *Arrivée à Paris Roissy-Charles-de-Gaulle*



## ANNEXE 2

### NOTICES BIOGRAPHIQUES DES PARLEMENTAIRES RENCONTRÉS

#### Gabriela RIVADENEIRA BURBANO

Présidente de l'Assemblée nationale (depuis mai 2013)



Née en 1983, à Quito

Elle vit à Otavalo depuis l'âge de 5 ans

#### 1. ETUDES SUPERIEURES ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Etudes en Gestion du Développement Local Durable
- Chargée de mission pour le programme éducatif “En jouant avec grand-père”
- Participation au programme « Renforcement des organisations de jeunes »

#### 2. FONCTIONS POLITIQUES EXERCÉES

- 2004 : Conseillère du Mouvement Pachakutik
- 2006 : Elle se sépare du Mouvement Pachakutik pour créer le mouvement « Minga Intercultural » avec le maire d’Otavalo, Mario Conejo. Le mouvement a ensuite intégré Alianza País
- 2009 : Vice-préfète de la province d’Imbabura
- 2011 : à la demande du président Correa, elle devient Gouverneur de la province d’Imbabura
- 2013 : elle est élue députée à l’Assemblée nationale, et ayant obtenu le plus de voix, en devient la présidente

#### 3. DIVERS

Militante dès 16 ans, Gabriela Rivadeneira est élue « Reine du Yamor » à Otavalo en 2000, ce qui lui a permis de rencontrer de nombreuses personnalités politiques locales.

Elle est la plus jeune tête de liste pour Alianza País aux élections législatives de 2013.

Elle est une proche du président Rafael Correa depuis 2011 qui reconnaît son travail dans l’organisation des jeunesse AP.

**Fernando Xavier BUSTAMANTE Ponce**  
**Président de la commission des relations internationales**  
**de l'Assemblée nationale**



**1. ÉTUDES SUPÉRIEURES**

- 1983-1985 : Candidat au doctorat en philosophie mention sciences politiques à l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT)
- 1983 : Magistère en administration publique de l'Université de Harvard (Cambridge, Massachussetts)
- 1981-1982 : Magistère en planification régionale et urbaine du Centre interdisciplinaire pour le développement urbain de l'Université catholique du Chili
- 1976 : Diplôme supérieur (3<sup>e</sup> cycle) en planification régionale et urbaine de l'Institut latino-américain de la planification économique et sociale, CEPAL
- 1969-1975 : Licence en sociologie de l'Université catholique du Chili

**2. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

Enseignement dans de nombreuses universités américaines (Chili, Equateur, Brésil, Argentine, Bolivie, Etats-Unis) dans des institutions renommées comme la FLACSO et l'Université San Francisco de Quito.

**3. FONCTIONS POLITIQUES EXERCÉES**

- 2013-2017 : Député du Pichincha
- 2009-2013 : Député (arrivé 2<sup>e</sup> dans les suffrages)
- 2008 : Ministre du Gouvernement et de la police
- 2007 : Ministre coordinateur de la sécurité interne et externe

**4. PUBLICATIONS**

Publication de plus de 70 ouvrages en politique, sociologie, géopolitique, migration, politique extérieur, développement, forces armées, et démocratie.

**Esteban MELO GARZON**  
**Président du groupe d'amitié Équateur-France**



Député de la circonscription Europe-Asie-Océanie  
Résident en Espagne

**1. ETUDES SUPERIEURES ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

- Licence en sciences économiques et des entreprises, Université Européenne de Madrid
- Licence en Sciences Economiques Internationales et Développement, Université de Madrid
- Esteban Melo a également suivi divers cours de spécialisation entre 2001 et 2009 en communication, développement durable, nouvelles technologies et marketing

**2. FONCTIONS POLITIQUES EXERCEES**

- 2012 - actuellement : Assistant du Conseil national électoral de Murcie
- 2012 : Coordinateur de l'action politique du CRC de Murcie Capitale
- 2009 : Coordinateur de soutien et stratégie du Mouvement País
- 2008-2010 : Président de l'entité universitaire équatorienne
- 2007-2009 : Membre du groupe *Alianza de Civilizaciones* (Parti Socialiste Ouvrier Espagnol)
- 2006-2008 : Secrétaire de communication de la Fédération nationale des association des Équatoriens en Espagne
- 2007 : Membre fondateur de la Chambre de commerce hispano-équatorienne
- 2004-2011 : Consultant indépendant

**3. DIVERS**

M. Melo est l'un des initiateurs du mouvement *Alianza País* en Europe dont il est membre depuis sa création en 2006.

## Notices biographiques de membres du groupe d'amitié Équateur-France

---

- **Secrétaire général :** **Mauricio Proaño**, député du Pichincha (Alianza País)

Ingénieur agronome diplômé d'un master en développement rural de l'Université de Texcoco de Mexico et d'un diplôme supérieur en gestion des bassins de l'Université de Lima, Mauricio Proaño a travaillé au sein du ministère de l'agriculture (2009-2010) et est professeur de l'Université centrale de l'Équateur depuis 2000. Il a 14 ans d'expérience en gestion de bassins hydrographique et a travaillé au sein de divers organismes de gestion de l'eau au niveau andin.

- **Autres députés :**

- **Ximena Ponce :** Ingénierie industrielle et chimique, Ximena Ponce a fait ses études aux Etats-Unis. Mme Ponce a travaillé au sein de la SENPLADES (2012) et a été ministre de l'inclusion économique et sociale de 2010 à 2012 où elle était auparavant conseillère. Mme Ponce dispose d'une bonne expérience en coopération internationale (Banque mondiale, Swisscontact, etc.) – (Alianza País)
- **Byron Pacheco :** Docteur et avocat, Byron Pacheco a notamment travaillé dans le milieu journalistique (radio) et occupe des fonctions politiques au niveau local depuis 1994. (Partido Avanza)
- **Víctor Medina :** Né en 1980 dans la province du Guayas, il a suivi des études de droit et de politique et s'est fortement impliqué dans la vie politique du canton Daule. Il s'est présenté aux élections de février 2013 pour Alianza País.
- **María Elizabeth Reinoso :** Née à Baños, députée de la Province de Tungurahua pour Alianza País. Mme Reinoso est membre de la commission sur l'éducation, la science et la technologie, du groupe pour les droits de la nature et du groupe parlementaire contre la pauvreté et l'inégalité.

## ANNEXE 3

### DÉCLARATION CONJOINTE DES MEMBRES DES DEUX GROUPES D'AMITIÉ PARLEMENTAIRES



#### DECLARATION CONJOINTE DES MEMBRES DES GROUPES PARLEMENTAIRES D'AMITIE ET DE COOPERATION FRANCE-EQUATEUR ET EQUATEUR-FRANCE

##### ATTENDU QUE

La dernière visite en France de Son Excellence Monsieur Rafael Correa Delgado, Président de la République d'Équateur, accompagné d'une délégation de députés, a été l'occasion de renforcer les relations entre nos deux pays et d'établir des accords bilatéraux.

Dans le but de resserrer les liens d'amitié et les relations entre les deux pays, le Groupe Parlementaire d'Amitié Équateur-France a été créé aux fins de renforcer les échanges d'expériences parlementaires avec la République française, de consolider les compétences et expériences techniques et en matière législative de l'Assemblée nationale équatorienne.

La visite de la Délégation des députés français, renouvelle l'engagement à maintenir les relations d'amitié entre ces groupes parlementaires et à échanger des expériences dans le domaine législatif dans un esprit d'enrichissement mutuel.

Compte tenu de ce qui précède, les membres des Groupes Parlementaires d'Amitié et de Coopération Équateur-France et France-Équateur, signent la déclaration conjointe suivante afin de formaliser les engagements pris et les projets à venir :

##### DECLARATION CONJOINTE

1.- Renforcer les relations bilatérales et les liens d'amitié entre les assemblées nationales française et équatorienne, et renouveler l'engagement des membres de ces groupes parlementaires d'amitié par le biais d'échanges d'informations, de connaissances et d'expériences qui profitent aux deux pays.

2.- Approfondir et partager les points de vue et les expériences dans des domaines d'importance comme la Responsabilité politique face au développement durable, les défis de l'Etat centralisateur à l'apogée de la décentralisation et la gestion de l'immigration dans l'agenda politique des deux pays.

3.- Partager des expériences et des connaissances sur la structure de régulation en matière de tourisme sous l'angle de l'expérience française par un échange des points de vue entre les deux pays.

4.- Accompagner le renforcement des capacités et de l'expérience législative de l'Assemblée nationale équatorienne aux fins de partager des connaissances.

5.- Continuer à échanger sur les principes innovants que la Constitution équatorienne a d'ores et déjà intégré dans le contexte international, promouvant dans le débat législatif et académique des principes tels que la Mobilité humaine ou la Nature comme sujet de droits, profitant de la position privilégiée de la France en qualité de référent en Europe et dans le monde, compte tenu de



l'importance de la perspective et de l'expérience françaises en matière de développement normatif et de nombreuses institutions innovantes et pionnières pour l'Humanité.

Compte tenu de l'esprit de souveraineté et de coopération entre nos pays amis, les groupes d'amitié Equateur-France et France-Equateur s'engagent à respecter ces engagements bilatéraux.

Fait à San Francisco de Quito, District Métropolitain, Capitale de l'Etat équatorien et siège de l'Assemblée Nationale, le 17<sup>ème</sup> jour du mois de septembre deux mille quatorze.

POUR LE GROUPE  
D'AMITIE EQUATEUR

  
Esteban Melo  
PRESIDENT DU GROUPE D'AMITIE

POUR LE GROUPE  
D'AMITIE FRANCE

  
Serge Bardy  
PRESIDENT DE LA DELEGATION

## ANNEXE 4

### DÉCLARATION COMMUNE DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ET DE M. RAFAEL CORREA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR

*Palais de l'Elysée - 7 novembre 2013*

Les présidents de la République française et de l'Equateur se sont réunis à Paris le 7 novembre 2013, à l'occasion de la visite officielle du Président équatorien en France.

Cette première visite d'un chef d'Etat équatorien en France depuis vingt-deux ans marque une étape nouvelle et significative dans le développement de la relation bilatérale et répond à l'ambition commune de renforcer la coopération entre la France et l'Equateur, fondée sur la conviction que les valeurs démocratiques, les droits de l'homme et la justice sociale constituent des principes fondamentaux devant guider l'action publique de leurs pays.

Les Présidents ont également rappelé leur engagement en faveur du dialogue, de la concertation et de la coopération entre les Etats, éléments essentiels dans la recherche de solutions aux grands défis que connaît la communauté internationale.

Lors de cette rencontre, les deux Présidents sont notamment convenus de développer les projets suivants :

#### **1. Coopération scientifique, universitaire et culturelle**

Les échanges scientifiques, techniques et culturels entre la France et l'Equateur remontent à la mission savante de La Condamine, à la fin du XVIIIème siècle, et s'appuient sur la présence ancienne à Quito de grands instituts scientifiques français comme l'IFEA (Institut français des Etudes andines), le CNRS (Centre national de la Recherche Scientifique), l'IRD (Institut de la Recherche et du Développement) et le CIRAD (Centre International pour la Recherche Agronomique pour le Développement), qui conduisent des partenariats de premier plan avec leurs homologues équatoriens.

La France souhaite accompagner les projets emblématiques lancés par l'Equateur en matière de recherche, comme le projet Yachay (création d'une cité internationale de la connaissance), avec lequel plusieurs institutions

françaises, dont le CNRS et la Fondation Sophia-Antipolis, envisagent de développer des pôles d'excellence scientifique, ou celui de l'Université Ikiam, soutenu par l'IRD.

La Déclaration d'intention entre le ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le secrétariat national à l'enseignement supérieur, la science, la technologie et l'innovation (SENESCYT) équatorien, signée à l'occasion de cette visite, pose les principes et les modalités des rapprochements entre les institutions d'enseignement et de recherche concernés des deux pays. Elle sera complétée par des accords entre l'IRD et la SENESCYT relatifs notamment à l'accueil de chercheurs français dans le cadre du programme équatorien Prometeo.

Les deux Présidents souhaitent, par ailleurs, encourager la mobilité étudiante entre les deux pays. La France se propose d'accueillir dans les cinq années à venir entre 300 et 600 étudiants équatoriens supplémentaires. L'accord-cadre de coopération entre le SENESCYT, l'Institut équatorien des crédits d'éducation (IECE) et l'Agence Campus France met en place un dispositif d'accueil en France des étudiants boursiers du gouvernement équatorien en France. Les deux Présidents ont décidé de conclure dans les meilleurs délais une convention de reconnaissance mutuelle des études et des diplômes.

Les deux Chefs d'Etat entendent également développer la coopération culturelle bilatérale. A cet effet, une déclaration d'intention entre les deux ministres de la Culture visant à favoriser la connaissance et la promotion réciproque de nos cultures a été signée en marge de la visite. Le Centre national du cinéma équatorien et le CNC français viennent également d'adopter une convention de coopération.

Une grande exposition patrimoniale équatorienne sera accueillie en 2016 au Musée du Quai Branly. Un festival culturel sur l'Equateur et la France devrait être organisé vers la fin de l'année 2016 autour de la diversité culturelle et du patrimoine des deux nations.

## **2. La dimension économique et financière**

Le renforcement des échanges économiques entre la France et l'Equateur est une priorité, les entreprises françaises pouvant contribuer aux efforts conduits par l'Equateur dans ses secteurs stratégiques pour la modernisation et la diversification de son économie.

Les deux Présidents saluent à cet égard la conclusion récente d'un accord de prêt permettant la construction d'une première ligne de tramway dans la ville de Cuenca et souhaitent l'identification, par les deux parties, de projets

d'infrastructures comparables dans les domaines des transports, de l'énergie ou de la gestion des eaux.

Compte tenu des potentiels et des savoir-faire des deux pays, ils encouragent les coopérations économiques dans les secteurs du développement durable, de l'agriculture, de l'agro-alimentaire ou du tourisme. Des missions d'experts seront conduites à cet effet dans les délais les plus rapprochés.

La signature d'une convention entre le Ministre français de l'Economie sociale et solidaire et le Ministre de l'Inclusion économique et sociale et celui du Commerce d'Equateur, à l'occasion de la visite, vise à développer les partenariats en matière d'économie sociale et solidaire.

Par ailleurs, les deux Présidents se sont déclarés favorables à un dialogue sur la mobilité humaine ainsi qu'à la conclusion rapide d'accords et conventions susceptibles de favoriser les liens personnels et économiques entre les deux pays, comme un accord de sécurité sociale ou un nouvel accord de protection des investissements.

Le mémoire d'entente signé entre UBIFRANCE et PROECUADOR contribuera à renforcer le cadre de coopération interinstitutionnelle pour promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays.

Les Présidents se sont félicités du projet de coopération entre le Ministère des Finances de l'Equateur et le Ministère de l'Economie de France dans le domaine de la formation aux finances publiques ainsi que de la récente signature de l'accord entre la Superintendance du Contrôle du Pouvoir du Marché en Equateur et de l'Autorité française de la Concurrence en France.

Le Président de la République française a salué la décision du Président équatorien de poursuivre les négociations en vue de la conclusion d'un accord commercial entre l'Union européenne et l'Equateur. Ils sont convenus de tout mettre en œuvre pour que la conclusion d'un tel accord puisse aboutir sur la base de l'échange d'offre entre les deux parties. Un tel accord ne pourra qu'encourager, dans un esprit d'égalité et d'intérêt mutuel, les échanges économiques entre l'Equateur, l'Union européenne et la France.

### **3. Questions d'administration publique et de sécurité**

Les deux Présidents sont convenus d'accroître leur coopération technique en vue d'accompagner les réformes en cours en Equateur en matière d'administration publique, y compris sous l'angle de la décentralisation. Les coopérations mises en place sur la base de l'accord signé entre l'Ecole nationale d'Administration pénitentiaire (ENAP) et le Ministère équatorien

de la Justice seront renforcées. La récente signature d'un accord de coopération entre l'Ecole nationale de la Magistrature (ENM) en France et le Conseil équatorien de la Magistrature illustre la proximité de nos institutions publiques et la qualité de nos échanges.

De même, le Secrétariat national à la Planification et au Développement en Equateur (SENPLADES) et le Commissariat Général de la Stratégie et de la Prospective en France sont convenus de travailler ensemble sur des sujets relatifs aux stratégies, à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques, notamment dans le cadre de la CEPALC.

Afin de renforcer la sécurité régionale et internationale, les deux Présidents ont décidé de développer leur coopération en matière de lutte contre la criminalité transfrontalière, le trafic de stupéfiants et le blanchiment d'argent, notamment par l'échange d'informations et par des programmes communs de formation. Ils se félicitent de la signature prochaine d'un mémorandum d'entente pour la coopération dans l'industrie et la technologie de la défense.

#### **4. L'environnement et les négociations climatiques**

Les Présidents ont souligné l'importance qu'ils accordent à la préservation de l'environnement et au développement durable.

Ils soutiennent la mise en place de partenariats communs dans le domaine de l'environnement, notamment par le lancement, sur cofinancements franco-équatoriens, d'un projet en faveur de l'écotourisme communautaire dans le bassin du fleuve Curaray et du renforcement des capacités de gestion de l'administration du Parc national Yasuni.

En matière de lutte contre le changement climatique, les deux Présidents ont souligné l'importance des prochaines conférences des parties sur le changement climatique de Lima en décembre 2014 (COP 20) et de Paris en 2015 (COP21). Ils sont convenus d'établir une concertation étroite sur la préparation de ces rencontres, d'autant que l'Equateur assurera la présidence de la CELAC en 2015.

A cet effet, les Présidents ont décidé d'approfondir le dialogue bilatéral sur les principaux enjeux de l'accord sur le climat qui sera adopté en 2015, notamment les questions relatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'adaptation et au financement de la lutte contre le changement climatique ainsi que la proposition équatorienne sur les Emissions Nettes Evitées (ENE).

Enfin, les deux Présidents ont marqué leur volonté d'établir à l'avenir un dialogue politique plus étroit afin de renforcer les relations entre l'Equateur et la France.

\*

\* \* \*